

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE Ville du Bouscat Sept 2021 - Sept 2023



SOMMAIRE

A. Avant-propos : Contexte global et local	4
A.1. Contexte global : Défis et mutations	4
A.2. Contexte local : Atouts et contraintes du territoire	4
A.3. Contexte éducatif : des bases solides	5
A.3.1 Le PEDT au service du « Bouscat Ville à Vivre »	5
A.3.3 L'offre existante	9
B. Les objectifs du PEDT 2021-2023	12
B.1 : Le PEDT est une émanation de la « Generation Alpha » :	12
B.2 : Les objectifs généraux du PEDT 2021-2023	13
B.2 : Les 12 chantiers opérationnels	14
B.2.1 : Trois chantiers – finalités	14
B.2.2 : Quatre chantiers – ressources	14
B.2.3 : Quatre chantiers - outils	14
B.2.4 : Un Chantier - méthode	14
C. Les conditions de la mise en œuvre du PEDT 2021-2023	15
C.1. Les instances participatives.	15
C.2. L'organisation collaborative interne.	17
C.3 Les outils et les moyens opérationnels	19
C.3.1 Projets pédagogiques	20
C.3.2 Projets d'animation et plans mercredis	20
D. Résultats attendus et leur évaluation	21
D.1 Les résultats attendus	21
D.1.1 Engager toutes les structures dans une démarche de développement durable	21
D.1.2 Développer les voies et les moyens de bien vivre ensemble, s'ouvrir à l'autre	21
D.1.3 Protéger la santé physique et psychique des jeunes dans nos structures	22
D.2 Evaluation	22
D.2.1 Les effets attendus pour l'enfant	22
D.2.2 Les modalités d'évaluation du PEDT	23
E. Durée du PEDT et modalités de renouvellement	23

[Annexe 1 – Document fondateur « Génération Alpha »](#)

[Annexe 2 – les 12 chantiers de « Génération Alpha »](#)

A. Avant-propos : Contexte global et local

A.1. Contexte global : Défis et mutations

La Covid déstabilise les organisations et les émotions. Les événements météorologiques violents dus au réchauffement climatique et terroristes dus aux fondamentalismes génèrent de l'anxiété et interrogent profondément la construction et l'animation des politiques publiques. L'allongement de la durée de vie et l'explosion des nouvelles technologies notamment numériques bouleversent la condition humaine.

L'avenir des enfants et des jeunes est directement impacté par ce contexte global : notre responsabilité vis à vis d'eux l'est d'autant plus.

A.2. Contexte local : Atouts et contraintes du territoire

Sur une superficie de 528 hectares, avec une densité relativement élevée de 23 924 habitants¹, Le Bouscat associe cadre et qualité de vie, modernité et tradition de l'habitat et privilège, dans un paysage urbain préservé, convivialité et identité d'une commune à taille humaine auxquelles sont très attachés ses habitants.

Située dans le quadrant nord-ouest de l'agglomération, à proximité immédiate de Bordeaux, le Bouscat a su préserver son paysage urbain. Le Plan Local d'Urbanisme limite ainsi la hauteur des constructions. Les espaces naturels ouverts au public sont nombreux et se sont développés dans chaque quartier avec notamment la valorisation récente du Bois du Bouscat (5 hectares).

De nombreux atouts caractérisent Le Bouscat et permettent de proposer aux enfants de la commune des prestations de qualité. Ce sont des leviers pour la mise en œuvre du PEDT :

- la Ville est en milieu urbain avec une facilité de transports et une proximité des équipements et services,
- le tissu associatif est important, plus d'une centaine d'associations présente sur la commune et il existe un fort maillage associatif sur l'ensemble du territoire,
- la mise en réseau des partenaires facilite les échanges, via la Convention Territoriale Globale (CTG), la convention territoriale intercommunale, le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et l'Agenda 21, acte 2,
- les nombreux équipements sportifs et culturels sur la commune et dans l'environnement proche (Métropole de Bordeaux) permettent de proposer des activités variées (salle de spectacle, médiathèque, équipements sportifs tels que la piscine, les terrains de foot et rugby, le dojo, accueils de loisirs ...),
- les cinq parcs municipaux et le Bois du Bouscat facilitent sans condition la découverte et la sensibilisation à la préservation de la nature en ville. Ils offrent une nature de proximité,

¹ Dernier recensement INSEE de la population datant de 2018

- la mise en œuvre d'une véritable politique de développement durable sur la commune, en direction notamment des enfants et directement en lien avec l'Éducation nationale et les enseignants, engage les ménages et les familles à agir.

A.3. Contexte éducatif : des bases solides

A.3.1 Le PEDT au service du « Bouscat Ville à Vivre »

« **Il fait bon vivre au Bouscat** » : c'en est même la base-line de la ville.

Les habitants bénéficient d'un très haut niveau de services, en particulier pour répondre aux besoins de leurs enfants jusqu'à 10 ans. Le système de régie municipale appliquée pour chaque fonction (des petits travaux au sport en passant par les animations et les services dans les écoles) permet une prise en charge quasiment totale d'un socle élargi de besoins, dans le respect de la mixité sociale.

Les équipes très investies (d'autant plus avec la gestion de la Covid qui exige une adaptabilité émotionnelle et opérationnelle de chaque instant) répondent rapidement et systématiquement aux sollicitations techniques des parents et des enseignants, dans des équipements en bon état.

Les projets réalisés le sont, souvent, en réponse à des appels proposés par le niveau supra communal (Etat et métropole) ou par l'extérieur (exemple d'ELIOR ou de la CAF).

La population bouscataise augmente légèrement.

La ville du Bouscat s'est dotée en 2019 d'un projet éducatif global autour de quatre thématiques :

- Contribuer à un environnement riche et stimulant propice à l'épanouissement,
- Accompagner les jeunes pour une meilleure compréhension des enjeux de notre société et notamment du DD,
- Prendre en compte toutes les familles dans leurs diversités dans une perspective de coéducation,
- Privilégier une cohérence éducative tout au long du parcours de l'enfant et du jeune.

Le projet éducatif global (plus large que le projet éducatif de territoire) a été construit en harmonie avec la Convention Territoriale Globale et le projet social de territoire. Cette dernière a été elle-même rédigée en tenant compte de la déclinaison du contrat de ville métropolitain et de ses annexes comme la convention TFPB concernant le quartier politique de la ville.

L'ensemble de ces documents nous permet en outre d'optimiser nos engagements RSE (AFAQ 26000).

La CTG (convention territoriale globale) en cours avec la CAF est articulée autour de **trois axes** :

- Identifier les besoins prioritaires sur la commune,
- Définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin,
- Optimiser l'offre existante et/ou développer une offre nouvelle afin de favoriser un continuum d'intervention sur les territoires.

Et de trois **objectifs** :

- **Une ville qui nous relie** (développer un réseau d'acteurs – favoriser un travail en transversalité, veille, implication),
- **Une ville en mouvement** (adapter les offres de services aux besoins grandissants, poursuivre les actions facilitant l'autonomie et la prise d'initiative des jeunes, rechercher une cohérence éducative...),
- **Une ville responsable** (favoriser une politique inclusive et la cohésion sociale sur le territoire).

Les **deux centres sociaux** couvrant toute la ville sont concernés par notre CTG très directement comme par notre projet éducatif.

Ricochet, à l'est de la ville (projet axé autour de trois objets – **faire territoire** : faire convivialité et accompagner les habitants dans la transformation du territoire ; **faire famille** : accompagner les familles dans l'exercice de leurs fonctions ; **faire lien** : développer l'accompagnement social et professionnel) et le **Carrousel**, à l'ouest de la ville (projet axé autour de trois objets : **question de proximité** accueillir, écouter, animer, **question de génération** : socialisation et rôle des familles dans un environnement social en mutation et **question de partenariat** collectif et participatif) retravaillent leur agrément cette année. C'est une **belle opportunité de mieux travailler ensemble** pôle éducation jeunesse /centres sociaux.

A.3.2 Périmètre et public concernés par le PEDT

Les neuf écoles publiques de la commune sont concernées par le Projet Éducatif de Territoire, à savoir, cinq écoles maternelles et quatre écoles élémentaires.

Les écoles publiques

5 écoles maternelles :

Ecole maternelle	Adresse	Nombre d'élèves
Centre	15, place Roosevelt	133 élèves
Jean-Jaurès	2, rue Edouard Branly	175 élèves
Lafon-Féline	12, rue Camille Maumey	126 élèves

Ermitage	130, avenue du Président Robert Shuman	110 élèves
Chenille Verte	74, avenue du Président Kennedy	123 élèves
TOTAL		667 élèves

4 écoles élémentaires :

Ecole élémentaire	Adresse	Nombre d'élèves
Centre 1	24, rue Caudol	277 élèves
Centre 2	40, rue Georges Lafont	267 élèves
Jean-Jaurès	2, rue Edouard Branly	245 élèves
Lafon Féline	24, rue Lakanal	260 élèves
TOTAL		1049 élèves

Les accueils péri et extrascolaires

Accueils collectifs de mineurs municipaux :

Structure	Activités	Jours de fonctionnement	Capacités d'accueil
APS Chenille Verte maternelle	Accueil périscolaire	<u>Semaines scolaires</u> : Lundi, mardi, jeudi, vendredi	60
APS Ermitage maternelle	Accueil périscolaire	<u>Semaines scolaires</u> : Lundi, mardi, jeudi, vendredi	60
APS Centre maternelle	Accueil périscolaire (labellisé plans mercredis)	<u>Semaines scolaires</u> : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	70
APS Lafon-Féline maternelle	Accueil périscolaire (labellisé plans mercredis)	<u>Semaines scolaires</u> : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	50
APS Jean Jaurès maternelle	Accueil périscolaire (labellisé plans mercredis)	<u>Semaines scolaires</u> : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	70
APS Jean Jaurès élémentaire	Accueil périscolaire (labellisé plans mercredis)	<u>Semaines scolaires</u> : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	90

APS Lafon-Féline élémentaire	Accueil périscolaire (labellisé plans mercredis)	<u>Semaines scolaires</u> : Lundi, mardi, mercredi , jeudi, vendredi	60
APS Centre 1 élémentaire	Accueil périscolaire	<u>Semaines scolaires</u> : Lundi, mardi, jeudi, vendredi	110
APS Centre 2 élémentaire	Accueil périscolaire	<u>Semaines scolaires</u> : Lundi, mardi, jeudi, vendredi	90
APS-ALSH La Chêneraie 3/6 ans	Accueil périscolaire (labellisé plans mercredis) Accueil extrascolaire	<u>Semaines scolaires</u> : Mercredi <u>Vacances scolaires</u> : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	120
APS-ALSH La Chêneraie 6/9 ans	Accueil périscolaire (labellisé plans mercredis) Accueil extrascolaire	<u>Semaines scolaires</u> : Mercredi <u>Vacances scolaires</u> : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	132
APS-ALSH Les Ecus 10/12 ans	Accueil périscolaire (labellisé plans mercredis) Accueil extrascolaire	<u>Semaines scolaires</u> : Mercredi <u>Vacances scolaires</u> : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	40
ALSH Jean Jaurès 3/9 ans	Accueil extrascolaire	<u>Vacances scolaires</u> : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	160
Vacances sportives	Accueil extrascolaire	<u>Vacances scolaires</u> : 6 stages d'une semaine	60

Accueils collectifs de mineurs associatifs :

Structure	Activités	Jours de fonctionnement	Capacités d'accueil
Association Le Carrousel 6-10	Accueil périscolaire (6-10 ans) (labellisé plans mercredis) Accueil extrascolaire (6-10 ans) Accueil jeunes (11-17)	<u>Semaines scolaires</u> : Mercredi <u>Vacances scolaires</u> : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi + Accueil jeunes tous les jours	12 en APS 18 en ALSH 36 en accueil de jeunes

Association Ricochet 7-17 ans	Accueil périscolaire 7-11 ans (labellisé plans mercredis)	<u>Semaines scolaires</u> : Mercredi	15 en APS
	Accueil extrascolaire	<u>Vacances scolaires</u> : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	40 en ALSH

A.3.3 L'offre existante

Organisation du temps scolaire

	7h30 - 8h30	8h30 - 11h30	11h30-13h30	13h30 - 16h30	16h30-18h30
LUNDI	Accueil périscolaire	Temps de classe	APC - Pause méridienne	Temps de classe	Accueil périscolaire
MARDI	Accueil périscolaire	Temps de classe	APC - Pause méridienne	Temps de classe	Accueil périscolaire
MERCREDI	Activités périscolaires « plan mercredi »				
JEUDI	Accueil périscolaire	Temps de classe	APC - Pause méridienne	Temps de classe	Accueil périscolaire
VENDREDI	Accueil périscolaire	Temps de classe	APC - Pause méridienne	Temps de classe	Accueil périscolaire

L'organisation de l'articulation de ses temps est réfléchi, définie et réajustée lors d'échanges réguliers entre le(la) responsable d'accueil périscolaire et le(la) directeur(rice) de l'école. Elle garantit la sécurité des enfants lors la passation des responsabilités. Les rencontres régulières permettent également d'échanger sur les règles de vie communes au sein des établissements et ce, dans un objectif de continuité éducative. Cette réflexion permet une prise en charge de l'enfant dans sa globalité.

Actions menées sur le temps scolaire

Durant le temps scolaire, la Ville met à disposition des intervenants du milieu sportif, de la médiathèque ou encore de la Police Municipale (Attestation de Première Éducation à la Route).

Les liens étroits tissés entre les établissements scolaires et les acteurs éducatifs du territoire sont propices à l'organisation de séances d'animation ou de prévention sur le temps scolaire : permis internet et permis piéton en élémentaire par les animateurs de la ville ; actions de préventions dans les collèges proposées par les centres sociaux.

Actions menées sur la pause méridienne

Tous les jours, durant la pause de midi, les éducateurs sportifs prennent en charge un groupe d'enfants dans les écoles élémentaires publiques de la ville pour leur faire découvrir diverses activités sportives, dans le cadre des écoles multisports.

Par rotations tout au long de l'année, un intervenant professionnel met en place des projets musicaux sur toutes les écoles élémentaires.

Les équipes d'animation mettent en place de nombreux projets issus de leurs projets pédagogiques.

Actions menées sur le temps péri et extrascolaire

Nombre d'enfants accueillis

Les accueils péri et extrascolaires municipaux accueillent 1710 enfants âgés entre 3 et 10 ans dont 1610 sont bouscatais soit 77 % des enfants de cette tranche d'âge.

1566 enfants sont inscrits aux accueils de loisirs municipaux les mercredis ou vacances.

Pendant les vacances, 1478 enfants de 3 à 10 ans sont inscrits aux ALSH proposés par la ville dont :

- 1409 sont bouscatais, soit 68 % de cette tranche d'âge.
- 75 % des enfants scolarisés le sont sur les écoles publiques de la ville, soit 1293.

Les accueils de loisirs ont connu une forte augmentation de leur fréquentation notamment le mercredi (65 %) entre 2010 et 2020. Pour pallier cette évolution de la demande, de nouvelles structures ont été ouvertes : ALSH Jean Jaurès en 2012 (mercredis et vacances) et APS maternelle Centre et Lafon Féline (mercredis) en janvier 2020. Cette adaptation de l'offre aux besoins témoigne d'une volonté politique forte d'accès à tous aux services publics.

Parmi les différentes autres structures qui accueillent et accompagnent les jeunes sur le territoire :

- **100 collégiens sont accueillis sur l'accueil de loisirs des Ecus (10-12 ans)** ou sur les vacances sportives (jusqu'à 15 ans).
- **104 jeunes bouscatais de 11 à 25 ans sont adhérents au Centre social Ricochet.** Les activités régulières de l'association touchent plus de 200 jeunes (qui ne sont pas tous bouscatais).
- **Le Carrousel accueille 85 jeunes bouscatais de 11 à 25 ans** (année scolaire 2019-2020). En ce qui concerne l'action jeunesse en lien avec le QPV (chantiers éducatifs, Place aux jeunes, coopérative jeunesse, projet Ville Vie Vacances, etc.) le centre social touche une quarantaine de jeunes bouscatais entre 14 et 25 ans.
- **La Mission Locale a en contact 340 jeunes bouscatais de 16 à 25 ans**, parmi ces jeunes 315 ont eu un suivi individuel au cours de l'année. En 2020, 122 jeunes ont été reçus pour un premier accueil.
- **La médiathèque compte 1457 jeunes inscrits de 11 à 25 ans.** (Chiffres 2019).
- **L'USB accueille 1411 jeunes de 11 à 20 ans dont 645 Bouscatais.**

Plus qu'un principe, l'accès à tous constitue une valeur phare de la politique jeunesse de la Ville du Bouscat. L'offre pour les 3-10 ans et son caractère obligatoire, permet d'adapter l'offre aux besoins avec réactivité.

Les jeunes (11-25 ans) préparent leur avenir et s'apprêtent à entrer dans la vie active. Il paraît important de permettre à tous les jeunes bouscatais d'avoir accès à l'information et à un accompagnement personnalisé dans les domaines de l'insertion sociale et professionnelle. L'accès à la culture et aux loisirs pour tous les jeunes est aussi indispensable à leur épanouissement.

Dans le contexte récent, propice à éloigner l'usager du service public du fait du risque sanitaire et des restrictions d'accès aux lieux publics, les services ont su se renouveler en développant des outils numériques. Dématérialisation des documents "jeunesse" au service "Info Jeunes", rendez-vous et prise de rendez-vous dématérialisés, inscriptions aux services en ligne, etc.

Activités proposées

Les actions proposées par les accueils collectifs de mineurs :

Dans le cadre de sa politique municipale en faveur de la jeunesse, la ville du Bouscat, grâce à son partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, propose aux familles divers accueils de loisirs agréés, structurés en fonction de l'âge des enfants. Des ALSH associatifs complètent cette offre.

Chaque accueil de loisirs fonctionne avec un directeur sur site. Les liens et la transversalité entre les centres sont assurés par un coordinateur.

Les accueils de loisirs reçoivent les enfants les mercredis et vacances scolaires.

Parmi les autres activités proposées :

- Un accompagnement à la scolarité sous deux formes :

Les projets CLAS assurés par deux associations (Ricochet et Le Carrousel) soutenus par la Caisse d'Allocations Familiales et la ville, à destination des enfants d'écoles élémentaires et des collèges qui s'inscrivent.

Les études surveillées, financées par la mairie et assurées par les enseignants des écoles publiques volontaires, permettent d'accompagner les élèves en difficulté signalés par ces derniers,

- L'école de musique,
- De nombreuses activités culturelles à la maison de la vie éco citoyenne (médiathèque),
- Les cours de langues,
- Les ateliers et la ludothèque de l'association *Ricochet*,
- L'ensemble des activités proposées dans le cadre des associations sportives et culturelles (*Union Sportive Bouscataise, Association Sportive et Culturelle, Couleurs et Loisirs, Les fines lames du Médoc*)

B. Les objectifs du PEDT 2021-2023

B.1 : Le PEDT est une émanation de la « Génération Alpha » :

Les défis écologiques, démographiques et numériques impactent profondément nos organisations. Les crises sanitaires et économiques accélèrent le bouleversement de la condition humaine. Nés entre 2010 et 2015, les enfants de la génération alpha vivent de nombreuses mutations.

- Ils sont la première génération à passer toute leur vie pleinement immergés dans la technologie : ils sont élevés comme des « adol-écrans » plus souvent que dans le passé.
- Ils vont plutôt bien mais ils sont élevés par une génération caractérisée par l'instabilité (emploi, logement, famille, finances)
- Ils devront faire face à des crises sanitaires à répétition dans un contexte écologique de plus en plus décisif
- Ils se définissent aussi par une vraie diversité raciale et culturelle
- Ils seront sûrement la génération qui vivra le plus longtemps

Face à l'impensable et à l'imprévisible, nous devons nous adapter en innovant et en anticipant.

Depuis septembre 2020, nous avons réalisé un travail d'analyse de la politique éducative au sens large et listé des axes de progrès possibles à soumettre pour débat contradictoire, à partir de la rentrée 2021 à tous les acteurs de la communauté éducative comme première base d'un dialogue permanent.

Ce document version 0 s'appelle « Génération Alpha » : il concerne les enfants et les jeunes du Bouscat pour les activités scolaires et extra scolaires. Il constitue le document fondateur à la base de notre politique jeunesse et de notre nouveau PEDT (qui concerne une partie de notre jeunesse).

Le document « Génération ALPHA » a été travaillé de façon collaborative au sein du pôle éducation, animation, jeunesse et sports. Il est un commencement et surtout pas une fin en soi qui doit nous permettre de :

- **Requestionner le projet politique** pour l'adapter aux besoins, à l'après Covid, des habitants. Tenir compte des traumatismes et de la nécessité qui en découle de redonner l'espoir et des moyens d'agir.
- **Affirmer, afficher la place de l'enfant et du jeune** au Bouscat comme fondamentale et développer leurs capacités d'adaptation, dans un monde incertain. « Le Bouscat protège et révèle sa jeunesse ».
- **Accompagner les familles** dans leur rôle et dans le cadre d'un continuum d'éducation en partenariat avec tous les acteurs de la communauté éducative.

Plus opérationnellement, il s'agit de :

- **Maintenir un haut niveau de service public**, dans un contexte de pression financière
- **Re questionner les conditions d'accueil** des enfants de trois à 12 ans **les conditions de l'accompagnement ciblé** des adolescents, **les conditions de dialogue** avec les jeunes adultes.

Cf Annexe 1 – Document fondateur « Génération Alpha »

B.2 : Les objectifs généraux du PEDT 2021-2023

Les principaux objectifs du projet éducatif de territoire ci-après présenté, sont :

- Le respect de l'enfant, de son temps de repos et de son rythme d'apprentissage,
- La proposition pour chaque enfant d'un parcours éducatif cohérent et de qualité,
- La prise en charge des enfants (sécurité, apprentissage, complémentarité avec les projets existants, aide à l'évolution et à la construction de l'enfant, découverte, ...),
- Le pilotage du projet par les membres du forum de la communauté éducative (synergie des différents acteurs),
- L'évaluation annuelle pour opérer d'éventuelles actions correctives.

Plus précisément, les 12 objectifs éducatifs d'un PEDT sont les suivantes.

- L'épanouissement individuel de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins,
- L'accès à toutes les découvertes, sans compétition,
- L'apprentissage à la vie collective et citoyenne, le respect et l'écoute de l'autre,
- La prise en compte des enjeux du développement durable,
- L'accès aux pratiques culturelles et sportives,
- La compréhension du monde,
- La découverte de jeux de société,
- Le gain d'autonomie, la motivation et l'engagement pour jouer sans l'aide de l'adulte,
- La socialisation, la confiance en soi,
- Le travail sur la mobilité, le repérage dans l'espace, la motricité, l'adresse, l'aspect créatif....
- L'apprentissage et l'évolution de l'enfant par la manipulation et l'expérimentation,
- Une relation de confiance et constructive entre les parents et les partenaires du PEDT.

B.2 : Les 12 chantiers opérationnels

Génération Alpha se décline en 12 chantiers. Ils constituent les chantiers opérationnels du présent PEDT.

Cf Annexe 2 – Les 12 chantiers en détail

B.2.1 : Trois chantiers – finalités

Chantier n°2 : Engager (lancement ou consolidation) toutes les structures (écoles et ALSH) dans des démarches de développement durable.

Chantier n°8 : Rédiger une Charte du Bien Vivre Ensemble (s'ouvrir à l'autre – handicap – étranger – non humain...).

Chantier n°9 : Décliner pour la jeunesse le futur contrat local de santé (handicap, alimentaire...).

B.2.2 : Quatre chantiers – ressources

Chantier n°3 : Valider un plan pluriannuel d'investissement multi entrées (rénovation énergétique-ergonomie – amiante –).

Chantier n°4 : Réactualiser la politique tarifaire à destination des familles et les conditions d'inscriptions pour accéder à nos services.

Chantier n°5 : Construire des nouveaux outils pour valoriser nos agents et leurs métiers.

Chantier n°6 : Déployer un plan d'inclusion numérique responsable (création d'un vrai portail famille – permis internet- numérisation des écoles maternelles).

B.2.3 : Quatre chantiers - outils

Chantier n°7 : Conforter les dispositifs d'orientation et d'insertion professionnels .

Chantier n°10 : Créer des parcours d'éveil culturels et scientifiques.

Chantier n°11 : Créer un carnet sportif.

Chantier n°12 : Créer une stratégie d'ouverture internationale pour les enfants et les jeunes.

B.2.4 : Un Chantier - méthode

Chantier n°1 : Créer de nouveaux outils de participation (conseil municipal des enfants, budget participatif des jeunes, conseil de vie des ALSH).

C. Les conditions de la mise en œuvre du PEDT

2021-2023

Animés par une volonté forte de placer l'enfant et les différents acteurs de la communauté éducative au centre de notre PEDT, plusieurs niveaux de concertation seront mis en place.

C.1. Les instances participatives.

Nous voulons continuer à modifier structurellement nos process de fonctionnement : davantage de transversalité interne et externe. La cohérence éducative n'est possible que par la concertation, l'implication et l'association des enseignants, des parents, des enfants, des partenaires, des services, ...

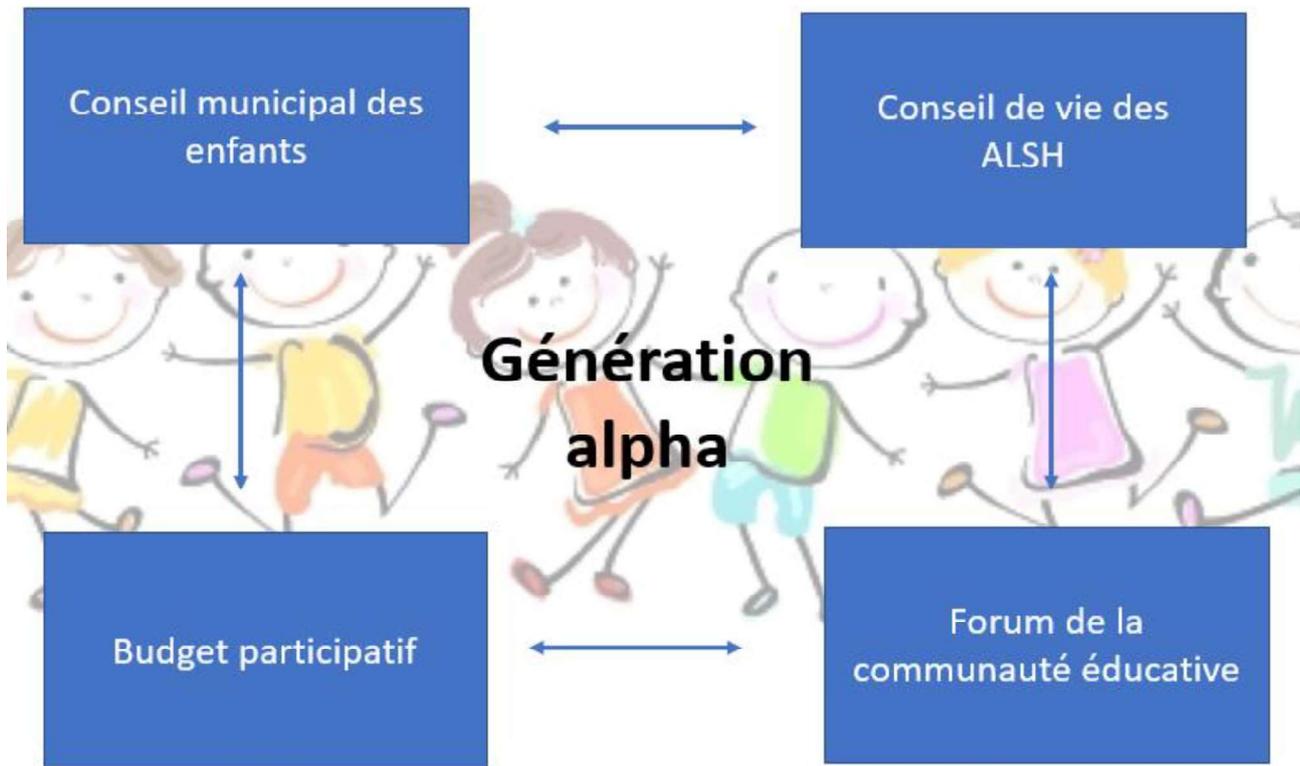
L'agora né de l'étude d'artisans et conseil dans le cadre du diagnostic de territoire, rassemble très largement tous les acteurs du territoire. Il contribue à la cohérence des actions éducatives et sociales sur le territoire par le partage d'expériences et la connaissance des ressources et acteurs. Nous souhaitons davantage travailler avec :

Les familles, les enfants et les jeunes,

Les partenaires institutionnels : Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale, de la jeunesse et des sports, conseil régional de nouvelle-Aquitaine, conseil départemental de la Gironde, Bordeaux métropole, Caisse d'allocations familiales, Agence Régionale de la Santé,

Les partenaires associatifs : Les centres sociaux de la ville : Ricochet et Carrousel, associations sportives (Union Sportive Bouscataise), associations locales (Couleurs et Loisirs, ASEC, Arts2scène, association des familles bouscатаises...), associations d'éducation populaire (ligue de l'enseignement, ...),

Les services internes : Direction de la culture, Service des sports, Maison de la vie éco-citoyenne, service communication, CCAS.



Les objectifs communs de ces outils démocratiques sont :

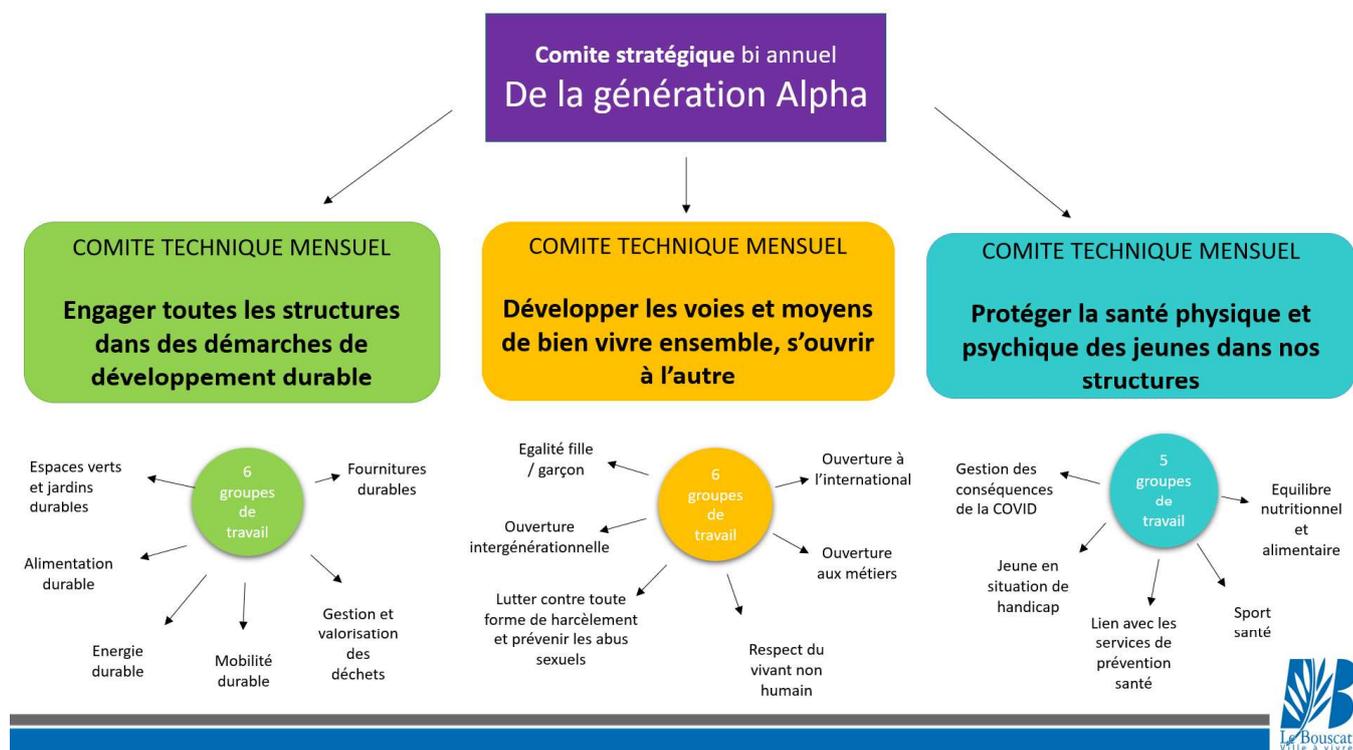
- Favoriser la démocratie participative à destination des enfants et des jeunes en leur donnant la parole et les moyens d’agir,
- Agir ensemble, par et pour les enfants et les jeunes,
- Rendre le fonctionnement de l’action publique plus lisible pour les enfants et les jeunes et lui donner du sens,
- Nécessité d’avoir une gouvernance regroupant différents acteurs du territoire ,
- Un lancement des actions à la rentrée 2021.

Le forum de la communauté éducative, réuni 2 fois par an en plénière, rassemble largement les différents acteurs de la communauté éducative : familles, partenaires associatifs enfance jeunesse (centre sociaux), services municipaux, éducation nationale, enfants et jeunes. Il permet de faire un point sur les actualités et de débattre sur les actions à mener dans la lignée des orientations éducatives fixées de manière collégiale.

Des groupes de travail peuvent être initiés par chacune des parties sur des sujets particuliers. Le suivi et l’évaluation du PEDT fera l’objet d’un de ces groupes spécifiques. Il se nourrira des remontées des instances de suivi de Génération Alpha détaillées ci-après.

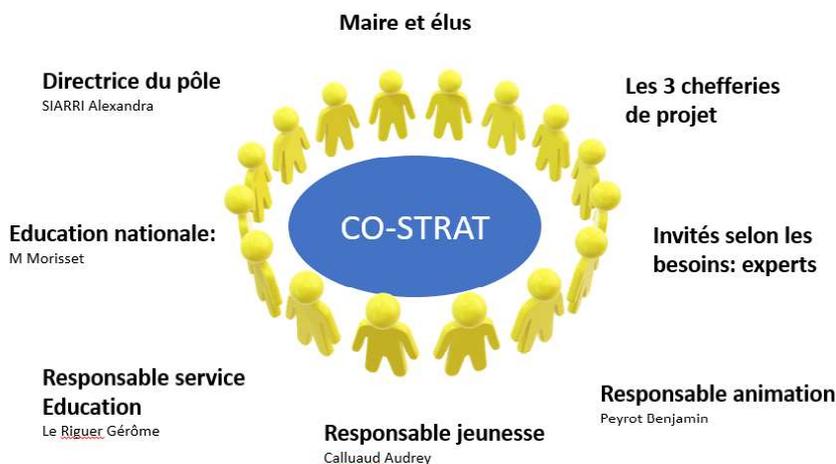
C.2. L'organisation collaborative interne.

Un comité stratégique, trois comités opérationnels et des groupes de travail permanents constituent les outils principaux du mode projet « Génération Alpha ». Il s'agit de faciliter l'émergence d'une parole collaborative et ascendante pour « faire parler le terrain », « faire avec », et « faire ensemble ».



Un comité stratégique bi annuel de « Génération Alpha »

Un comité stratégique bi annuel



Quand?
À partir de mi juin, 2 fois par an

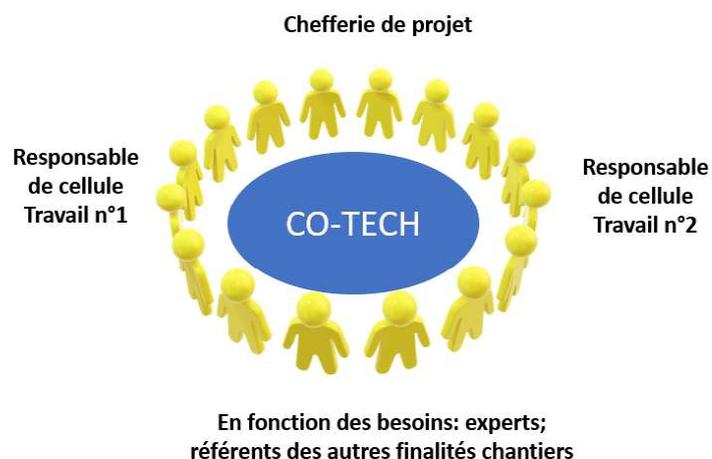
Comment?
Réunion de 1h30 (présentiel ou teams)

Pour quoi faire?
Fixer les orientations, mesurer les avancées, adapter le plan d'actions.



Un comité technique mensuel pour chacune des 3 finalités

3 comités techniques mensuels: 1 par OBJECTIF



Quand?
À partir de fin mai, 1 fois par mois

Comment?
Réunion de 1h30 (présentiel ou teams)

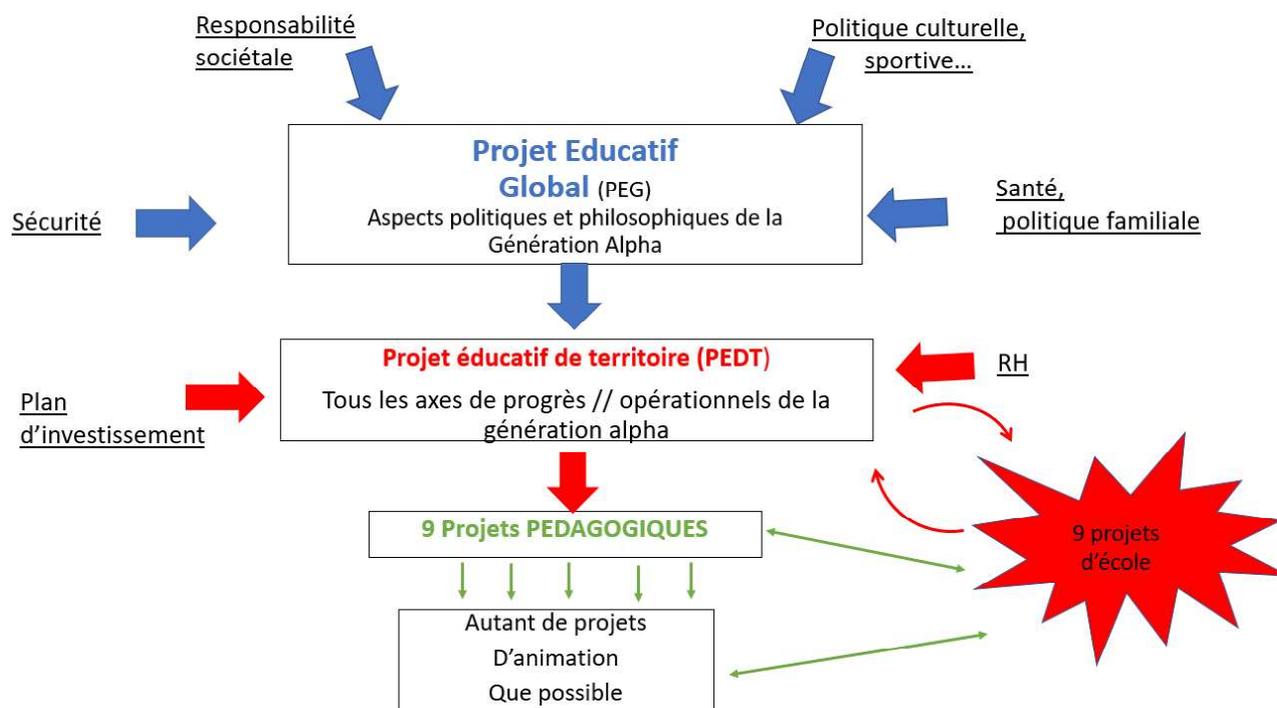
Pour quoi faire? Organise avec les responsables de cellule de travail les conditions de la mise en œuvre efficiente des objectifs et résultats attendus par le comité stratégique



Des groupes de travail permanents

- Chaque cellule est pilotée **par un (ou un binôme) responsable de cellule de travail** qui s'appuiera sur un carnet de bord(diagnostic, axes de progrès, retroplanning, objectifs, budget, indicateurs..)
- Chaque groupe est composé de représentants des corps de métiers dans le pôle éducation, jeunesse et sport mais aussi d'invités ponctuels ou permanents experts et d'autres représentants des services hors pôle en fonction de l'avancement du projet
- Chaque responsable de groupe de travail rendra compte à des chefferies de projet en binôme, de ses avancées, dans le comité opérationnel 1 fois par mois, lequel présentera dans le comité stratégique 2 fois par an les avancées.
- Chaque groupe de travail se sert d'un carnet de bord (diagnostic, retroplanning, axes de progrès, composition de l'équipe projet etc...)

C.3 Les outils et les moyens opérationnels



C.3.1 Projets pédagogiques

Chaque structure décline le PEDT par des projets pédagogiques qui prennent en compte la globalité de la journée et de la semaine de l'enfant dans un souci de respect de son rythme de vie. Ainsi, outre les animations proposées quotidiennement, les accueils périscolaires offrent à l'enfant qui le souhaite un temps sans sollicitation, de jeu et de découverte favorisant la transition entre école et maison. Le temps méridien est un temps de relâche et de restauration essentiel à ses besoins physiologiques.

Le mercredi favorise la découverte d'activités variées et choisies par l'enfant tout en alternant activités animées, mise à disposition de jeux et sorties. Les accueils périscolaires municipaux proposent trois modalités d'accueil qui permettent de répondre au plus près des besoins des familles : Matin avec repas, après-midi sans repas et journée complète. Sur les structures associatives, les enfants peuvent également fréquenter à la journée ou à la demi-journée. Ces modalités d'accueil garantissent la proposition de parcours éducatifs au sein des structures périscolaires et permet aux enfants la pratique d'activités associatives ou de se reposer à la maison lorsque l'organisation familiale le permet.

L'inclusion des enfants en situation de handicap dans toutes les activités périscolaires et extrascolaires est une volonté forte sur le territoire. La mise en place d'un protocole d'accueil permettant de définir l'adaptation de besoins spécifiques humains et matériels, d'accompagner au mieux les familles et de réajuster les pratiques renforcera cette volonté.

C.3.2 Projets d'animation et plans mercredis

À partir d'un projet pédagogique adapté à l'âge des enfants, les animateurs organisent des activités, des ateliers, des sorties et des camps. Ces projets se construisent autour d'axes essentiels comme la vie en collectivité, l'accès à la culture, la sensibilisation à l'environnement ou au handicap. Ils proposent des courts et moyens séjours pendant les vacances (parcs de loisirs, kayacs, équitation, surf, ...) adaptés aux âges des enfants.

Les mercredis (plans mercredis), les activités proposées offrent aux enfants des parcours culturels, sportifs ou de sensibilisation au développement durable avec pour levier commun la citoyenneté.

Exemples de parcours :

- Projet sensibilisation au handicap en partenariat avec l'Institut d'Education Motrice d'Eysines, favorise l'échange entre les publics de l'ALSH Jean Jaurès et de l'IEM autour d'animations ludiques, sportives, développement durable.
- Les mercredis sportifs proposent aux enfants de toutes les structures des journées de découverte de la pratique sportive.
- Le club Nature réuni tous les 15 jours, invite les enfants à mieux appréhender le patrimoine naturel du département.

Les structures labélisées « plans mercredis » respectent la charte d'engagement de qualité.

D. Résultats attendus et leur évaluation

D.1 Les résultats attendus

Chacun de nos trois chantiers (cf. partie B.3.1) sur le développement durable, la santé et le vivre ensemble, doivent nous permettre de produire des résultats précis et évaluables.

D.1.1 Engager toutes les structures dans une démarche de développement durable

- La végétalisation de toutes les cours d'école et ALSH à terme,
- L'ensemble des structures engagées dans et vers la mobilité durable,
- Augmentation sensible des produits alimentaires locaux,
- Mettre en œuvre une vraie stratégie de consommation responsable (eau, Energie),
- Des achats et des utilisations de fournitures scolaires responsables,
- Accélérer notre travail sur la réduction des déchets engendrés dans nos structures.

NB : la quantification des 4 derniers résultats attendus dépendra du diagnostic et des marges de progrès liées

Formalisation / indicateur : La labellisation Développement Durable de toutes les structures

D.1.2 Développer les voies et les moyens de bien vivre ensemble, s'ouvrir à l'autre

- Ouvrir le débat égalité fille garçon dans les actions de toutes nos structures,
- Offrir à chaque enfant et chaque jeune l'occasion d'être en interaction avec les seniors de la ville ,
- Se saisir de l'appétence des enfants et des jeunes pour les animaux et la nature pour éduquer les bouscatais à l'éco système du vivant,
- Développer des outils pour prévenir les risques et les conséquences de les toutes formes de harcèlement et d'abus,
- Conforter les dispositifs d'insertion et d'orientation professionnelle,
- Créer une stratégie d'ouverture internationale pour le plus d'enfants et de jeunes possibles.

Formalisation / indicateur : la charte du bien vivre ensemble

D.1.3 Protéger la santé physique et psychique des jeunes dans nos structures

- Accueillir de façon adaptée tout enfant et jeune porteur de handicap,
- Apporter à 100% des enfants et des jeunes accueillis dans nos structures des repas et des goûters adaptés à leurs besoins et à l'impact carbone le plus limité,
- 100% de nos bouscatis accueillis dans nos structures ont accès facilement à un bouquet d'activités terrestres et aquatiques (carnet sportif, savoir pédaler, nager, sport en libre accès...),
- Faire passer des examens de brevets de secourisme à tous,
- Conserver une médecine scolaire de proximité,
- Offrir à 100% des parents demandeurs, les conditions d'un dialogue constructif pour les problématiques de santé de leurs enfants,
- Elargir le forum santé annuel à l'ensemble des classes d'âge accueillies sur la commune.

Formalisation / indicateur : Intégration des enjeux de la génération alpha au contrat local de santé

D.2 Evaluation

D.2.1 Les effets attendus pour l'enfant

Permettre à l'enfant de réduire son empreinte écologique, contribuer à sa santé physique et psychologique et le soutenir dans sa singularité en respectant celle des autres, tels sont les effets attendus du nouveau PEDT.

- **Connaissances** : Se repérer dans l'espace, savoir comparer, reconnaître, Découverte d'activités en nombre et variées (un minimum de 10 activités dans l'année), dans des domaines différents du quotidien des enfants.

- **Compétences** : Bien être de l'enfant en groupe, s'adapter à des intervenants variés. Grâce aux activités proposées, développement de compétences sous une autre forme que celle développée en classe par le jeu, le sport, l'art, la culture, le développement durable, voire acquisition d'autres compétences.

- **Comportement** : Assiduité, attention du jeune, concentration pendant l'activité, respect d'autrui, respect des biens. Implication accrue des enfants dans leur vie quotidienne, sur les temps scolaires, péri et extrascolaires.

D.2.2 Les modalités d'évaluation du PEDT

Suivi et évaluation :

Le suivi du PEDT est nécessaire. En effet, il est important de s'assurer de la cohérence de la politique éducative sur le territoire.

Le Forum de la communauté éducative, réuni en début et en fin d'année permettra à tous les acteurs d'exposer les différentes actions répondant aux objectifs du présent PEDT et d'en faire le bilan en fin d'année.

L'évaluation du PEDT est fondamentale, elle va permettre :

- De faire vivre le projet,
- De mesurer objectivement et précisément les effets produits par la mise en œuvre des actions au regard des objectifs du projet éducatif de territoire et des effets attendus,
- D'adapter et de faire évoluer le projet,
- De tirer des conclusions sur les actions mises en place et d'anticiper les effets d'actions futures.

Périodicité :

Le bilan – évaluation du PEDT sera effectué une fois par an, en fin d'année scolaire.

Outre l'évaluation continue des nos objectifs liés à nos trois chantiers-finalités, nous évaluerons aussi :

- Le nombre de projets d'animation proposés sur les temps périscolaires,
- Les effectifs : nombre d'inscrits sur les structures,
- Le nombre d'animateurs ayant bénéficié d'une formation,
- Les projets d'animation (aboutissement des projets, valorisation) et pédagogiques,
- Le renouvellement des ateliers / aboutissement des parcours.

E. Durée du PEDT et modalités de renouvellement

Modalités de renouvellement du contrat et de modification par avenant :

En fonction des remarques formulées par le comité de suivi, le projet éducatif territorial pourra être modifié, par avenant, avant sa date d'échéance, ou reconduit après une année de fonctionnement sur la base de trois années.

Durée du PEDT :

La durée du PEDT est fixée à 3 ans. A la fin de chaque année une évaluation sera opérée afin de définir d'éventuelles actions correctives.